



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 6030003

Maisons-Alfort, le 15 mars 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de retrait de l'autorisation  
provisoire de vente, n° 6030003,  
de la matière fertilisante LAMOFERTIL**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13 février 2007 d'un dossier, déposé par CLARIANT FRANCE, relatif à une demande de retrait de l'autorisation provisoire de vente, n° 6030003, de l'ensemble de produits correspondant à l'amendement organo-minéral basique – engrais LAMOFERTIL.

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de retrait de l'autorisation provisoire de vente, n° 6030003, de l'ensemble de produits LAMOFERTIL.**

**Pascale BRIAND**